

NOTRE PAYS

#132 | Juillet - Août 2026



TOURISME

Les visites de l'été
Nouvel hébergement
P.4

ENFANCE

Préparation de l'été
P.6

DÉCHETS

Nouveau portail usagers
Collecte des déchets verts en
période estivale
P.8

À VOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN

NOUS RECRUTONS !






La CCPOH recrute dans différents domaines d'activité (petite enfance, enfance, entretien, technique,...). Toutes les offres sont disponibles sur notre site internet dans la rubrique « Nous recrutons ».



**INFORMEZ-VOUS
EN TEMPS RÉEL
WWW.CCPOH.FR**

SUIVEZ-NOUS

sur les réseaux sociaux !

-  PAYS D'OISE ET D'HALATTE
-  CCPOH
-  @PAYSOISEHALATTE
-  WWW.CCPOH.FR
-  CCPOH



L'office de tourisme des pays d'Oise et d'Halatte est un office engagé dans la valorisation du territoire et joue un rôle essentiel pour en faire découvrir les richesses.

Grâce à une offre diversifiée d'activités et d'escapades, il invite habitants et visiteurs de tous âges à vivre des découvertes au cœur du patrimoine local.

À travers son guide touristique, sa revue dédiée au programme d'escapades en tous genres l'office de tourisme met en lumière les trésors souvent méconnus du territoire : découverte de sites historiques, visites de villages de caractère, balades nature, randonnées thématiques, cyclo-croisières, rencontres avec les artisans et producteurs locaux, ou encore événements culturels et festifs.

Chaque sortie est pensée pour offrir au public un moment de découverte, de partage et d'évasion. Que l'on soit amateur de nature, passionné d'histoire, adepte de tourisme doux ou simplement curieux de nouvelles expériences, chacun peut trouver une activité adaptée à ses envies.

L'office de tourisme se positionne ainsi comme un véritable acteur du dynamisme territorial, favorisant un tourisme durable, accessible et enrichissant. Son ambition : faire rayonner le territoire, soutenir l'économie locale et créer des souvenirs inoubliables pour tous les visiteurs.

Marinette CAROLE
Vice-présidente en charge du tourisme



ANGICOURT - BAZICOURT - BEAUREPAIRE - BRENOUILLE - CINQUEUX - LES AGEUX - MONCEAUX - PONT-SAINTE-MAXENCE - PONTPOINT - RHUIS
- RIEUX - ROBERVAL - SACY-LE-PETIT - SACY-LE-GRAND - SAINT-MARTIN-LONGUEAU - VERNEUIL-EN-HALATTE - VILLENEUVE-SUR-VERBERIE

Directeur de la publication : Arnaud Dumontier • Rédactrice en chef : Camille Lemoine • Rédaction : Alice Boucher, Margaux Carré, Grégory Chaffois, Laëtitia Gray, Florine Guerain, Alexandra Khamsopha, Johan Kleczewski, Laure Leroy, Agnès Tavignot • Mise en page : service communication de la CCPOH • Illustration de couverture : Xavier Renoux • Conception : service communication de la CCPOH • Impression : L'artésienne • Crédits photos : CCPOH, Freepik, image générée par IA • Nombres d'exemplaires : 16 700.

LES ESCAPADES

LES VISITES DE L'ÉTÉ DE L'OFFICE DE TOURISME

Comme chaque saison, l'office de tourisme vous propose de nombreux rendez-vous ! L'occasion de mettre en avant un élément du territoire, un savoir-faire, un lieu... dans un cadre convivial.

RANDONNÉE NOCTURNE AUTOUR DES BRUITS DES BOIS

Samedi 4 juillet à 21 h

Un parcours de 6 km vous attend pour une véritable expérience sensorielle.

Tarifs : 5 € / 2 €

Rendez-vous : Saint-Martin-Longueau

Durée : 3 h

A LA RENCONTRE DES ABEILLES

Samedi 11 juillet à 10 h et mercredi 15 juillet à 10 h

Accompagné d'un apiculteur passionné, vous pénétrerez dans un véritable rucher pour découvrir le fonctionnement d'une colonie et les secrets de ce savoir-faire ancestral.

Tarifs : 5 € / 2 €

Rendez-vous : Pontpoint

Durée : 2 h

VISITE DES SERRES DE FRAISES

Mercredi 22 juillet à 14 h

Les producteurs vous guideront à travers les serres et vous feront découvrir les secrets de la culture de ce délicieux fruit de l'été.

Tarifs : 5 € / 2 €

Rendez-vous : Pontpoint

Durée : 1 h 30

CYCLO-CROISIÈRES

Dimanche 26 juillet et 30 août

Circuit exclusif qui vous permettra de découvrir les paysages entre Pont-Sainte-Maxence et Compiègne tout en combinant l'itinérance à vélo et une croisière à bord du bateau l'Escapade.

Tarifs : 40 € par adulte et 20 € par enfant (brunch compris)

Rendez-vous : en fonction de votre lieu de départ Compiègne (départ à 9 h) ou Pont-Sainte-Maxence (départ à 13 h).

Durée : 3 h de navigation et 3 h de vélo

Réservations sur www.croisieres-sur-oise.fr ou 03 44 40 28 86

/ 03 44 96 05 55



DÉCOUVERTE D'UNE CRESSONNIÈRE

Mercredi 5 août à 10 h

Une visite aussi surprenante qu'immersive.

Tarifs : 5 € / 2 €

Rendez-vous : Houdancourt

Durée : 1 h

VISITE DE L'ÉGLISE SAINTE-MAXENCE ET DE SON CLOCHER

Mercredi 12 août à 14 h

À la croisée du gothique et de la Renaissance, parcourez les travées et poursuivez la visite par l'ascension du clocher.

Tarifs : 5 € / 2 €

Rendez-vous : Pont-Sainte-Maxence

Durée : 1 h 30

A LA DÉCOUVERTE DES VACHES LAITIÈRES

Samedi 29 août à 8 h 30

Une agricultrice passionnée vous ouvre les portes de son exploitation familiale pour vous faire vivre un moment privilégié au cœur de son élevage.

Tarif : gratuit

Rendez-vous : Sacy-le-Grand

Durée : 1 h 30

RÉSERVATION INDISPENSABLE

Office de tourisme des pays d'Oise et d'Halatte

 03.44.72.35.90

 tourisme@oise-halatte.fr

 www.oisehalatte-tourisme.eu

NOUVEAUTÉ

OUVRIR UN GÎTE OU UNE CHAMBRE D'HÔTES : UNE RÉELLE OPPORTUNITÉ

Le développement des hébergements touristiques constitue un véritable levier d'attractivité pour les communes rurales et les territoires de caractère comme les Pays d'Oise et d'Halatte.

Créer un gîte ou une chambre d'hôtes permet non seulement de valoriser un bien immobilier ou un patrimoine familial, mais aussi de participer activement à la dynamique touristique locale.

Aujourd'hui, les visiteurs souhaitent vivre une expérience, découvrir les producteurs locaux, profiter des activités de pleine nature, explorer le patrimoine et échanger avec les habitants. Les labels tels que Gîtes de France ou Clévacances constituent un gage de qualité et de confiance pour les visiteurs, tout en apportant visibilité et accompagnement aux propriétaires.

L'office de tourisme des pays d'Oise et d'Halatte accompagne les porteurs de projets souhaitant créer un gîte ou une chambre d'hôtes : conseils, informations sur les démarches, valorisation de l'offre et mise en réseau avec les partenaires touristiques du territoire.



UN NOUVEAU GÎTE TOURISTIQUE OUVRE SES PORTES

Le territoire accueille un nouvel hébergement touristique : le gîte du Bois d'Halatte, récemment ouvert à Verneuil-en-Halatte. Niché en lisière de forêt, ce gîte chaleureux et confortable invite à une véritable parenthèse nature, au cœur d'un environnement paisible et ressourçant.

Porté par Catherine, sa propriétaire, ce projet témoigne d'une volonté forte : proposer un accueil de qualité tout en valorisant les richesses naturelles et touristiques de notre territoire. Classé 3 étoiles et labellisé Gîtes de France 3 épis, ce gîte tout confort offre un cadre idéal pour un séjour en couple, en famille ou entre amis.

L'un de ses principaux atouts reste sans conteste sa situation privilégiée. Avec un accès direct à la forêt d'Halatte, les amoureux de nature pourront profiter de nombreuses balades à pied ou à vélo, tout en découvrant les richesses patrimoniales situées à proximité, comme le musée de la Mémoire des murs et des Hommes.

ANGICOURT ACCUEILLE LE VILLAGE ESTIVAL

Événement itinérant, gratuit et festif, le Village Estival fait vibrer l'Oise chaque été depuis 2013. Pour cette édition 2026, la manifestation franchit un cap en célébrant son 100^e village d'accueil : une belle preuve de son succès et de son ancrage dans le cœur des habitants de l'Oise.

Le secret de cette réussite ? Chaque commune s'implique pleinement en apportant son soutien logistique et en mobilisant ses services municipaux et associations locales. Ensemble, ils imaginent des animations sur-mesure, conviviales et fidèles à l'identité de leur territoire.

Cette année encore, le Conseil départemental de l'Oise, vous offre une programmation riche, accessible et de qualité pour toute la famille.

À vos agendas ! Le Village Estival posera ses valises à Angicourt le jeudi 16 juillet !



FOCUS

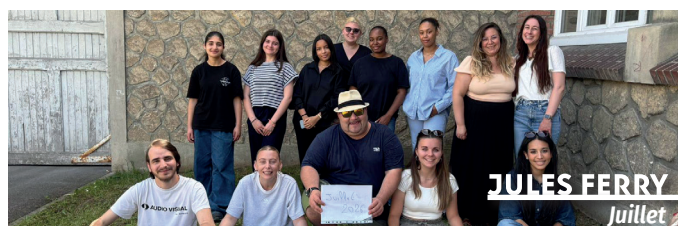
PRÉPARER L'ÉTÉ POUR MIEUX ACCUEILLIR LES ENFANTS !

Le recrutement des équipes estivales s'est achevé fin avril. Plus de 120 candidatures ont été reçues, pour les 50 postes d'animateurs saisonniers proposés par le service enfance, avec 35 postes en juillet et 15 postes en août.

Le samedi 23 mai, les 60 agents permanents du service enfance (directeurs et animateurs périscolaires) ainsi que les 50 animateurs saisonniers se sont réunis lors d'une journée de préparation. Ce temps a permis aux équipes de faire connaissance, de partager les projets pédagogiques et de préparer l'organisation des activités estivales.

Placée sous le signe de la cohésion, de l'engagement et de la convivialité, cette rencontre a été l'occasion de rappeler les valeurs éducatives portées par le service et de renforcer la dynamique collective indispensable à la réussite de l'été.

Les équipes sont désormais prêtes à accueillir les enfants dans les meilleures conditions et à leur proposer un programme d'activités varié, favorisant à la fois l'épanouissement, la découverte et le vivre-ensemble.



LA PISCINE DE BRENOUILLE : UN INCONTOURNABLE DE L'ÉTÉ !

Comme chaque année, les enfants pourront retrouver et profiter de la piscine installée sur l'accueil de loisirs de Brenouille tout au long de l'été.

Très appréciée, cette installation leur permettra de se rafraîchir et de partager des moments ludiques en toute sécurité lors des journées estivales. Encadrées par les équipes d'animation, les activités aquatiques viendront compléter le programme riche et varié proposé dans les accueils de loisirs du territoire.



DES VACANCES ENCORE PLUS CONFORTABLES !

Nouveauté cette année pour les séjours enfance organisés en juillet à la base de loisirs de Saint-Leu-d'Esserent : les enfants seront accueillis dans des tentes déjà installées par la structure d'accueil.

Cette formule « clés en main » améliore le confort des enfants et simplifie la logistique, permettant aux animateurs de se consacrer davantage à l'encadrement et aux activités proposées aux enfants.

Les participants de cet été seront ainsi les premiers à tester cette nouvelle formule.

INSCRIPTION

VOUS AVEZ BESOIN D'UN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, MERCREDIS LOISIRS ET/OU VACANCES ?

- 1 Connectez-vous au portail familles (ccpoh.portail-familles.app)
Si vous ne possédez pas encore de compte, cliquez sur « Créer un compte » et renseignez les informations demandées.
- 2 Validez votre inscription
Suite à l'ouverture de votre compte personnel sur le portail familles, vous recevez un mail avec le lien de confirmation. Cliquez sur le lien pour valider votre inscription.
- 3 Complétez votre dossier
Ajoutez les informations concernant votre famille et votre ou vos enfants, puis déposez les documents obligatoires dans l'onglet " Mes documents "
 - dans « foyer » : livret de famille, justificatif de domicile
 - dans « enfants » : pages de vaccinations lisibles et à jour, assurance responsabilité civile en cours de validité, photo de l'enfant
- 4 Effectuez vos demandes de réservation
Vous pourrez réserver en ligne : l'accueil périscolaire (matin et/ou soir), les mercredis de loisirs, les accueils de vacances.

BESOIN D'AIDE ?

Le pôle services intercommunal est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches : 03 44 29 48 80.
N'hésitez pas à les contacter en cas de difficulté.



Début des réservations périscolaire et mercredis loisirs de septembre/octobre 2026 : le lundi 10 août 2026 à 14 h.

RAPPELS

RAPPEL POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS DE L'ÉTÉ :

Conformément à l'article 3 du règlement intérieur du service enfance (admission du public - édition de février 2025), les enfants entrant en toute petite section ou en petite section de maternelle à la rentrée de septembre 2026 (nés en 2023) ne pourront pas être accueillis dans les structures durant l'été 2026.

PÉRISCOLAIRE ET LES MERCREDIS LOISIRS :

Conformément à l'article 3 du règlement intérieur du service enfance (admission du public - édition de février 2025), l'accueil des enfants de toute petite section et de petite section de maternelle est :

- soumis à une condition obligatoire de propreté en accueil périscolaire et extrascolaire,
- en cohérence avec le temps école, si un enfant ne fréquente pas l'école l'après-midi, il ne pourra donc pas intégrer le temps périscolaire du soir.

Pour la première rentrée scolaire de l'enfant, une période d'adaptation progressive peut être mise en place sur le temps périscolaire et mercredis loisirs jusqu'à la veille des vacances de la Toussaint en accord avec la direction des accueils et la famille. Le port de couches est néanmoins proscrit. Il est demandé aux familles de prévoir à ce titre plusieurs changes.

POUR LES STRUCTURES PETITE ENFANCE (CRÈCHES COLLECTIVES, CRÈCHE FAMILIALE, HALTE GARDERIE ITINÉRANTE) :

Conformément à l'article 3 du règlement de fonctionnement des crèches (les structures - édition de novembre 2024), les enfants rentrant à l'école en septembre ne seront pas accueillis la semaine précédant la rentrée scolaire.

NOUVEAUTÉ

SUIVEZ VOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS EN UN CLIC GRÂCE À VOTRE NOUVEAU PORTAIL !

Désormais, grâce au nouveau portail usagers, chaque administré de la CCPOH peut suivre en temps réel sa production de déchets et réaliser les démarches suivantes :

- réclamations et demandes simplifiées
- infos et actualités du service gestion des déchets

COMMENT CRÉER SON COMPTE ?

1



ETAPE 1

Connectez-vous à l'URL

<https://ccpoh.ecocito.com>



2



ETAPE 2

Sur la page de connexion, cliquez sur "Créer un compte".
Deux possibilités de connexion :

Option 1



Ouvrez immédiatement votre compte via une clé d'activation.

La clé d'activation est à demander auprès du service déchets au **0 800 60 70 01**.

Option 2



Demandez l'ouverture de votre compte :

suivez les étapes de création de compte (n° de téléphone, adresse mail, mot de passe).

SCANNEZ

Pour découvrir plus d'informations sur la collecte de vos déchets



3



ETAPE 3

Cliquez sur le lien de confirmation qui vous a été envoyé à votre adresse mail.



Cette étape peut prendre plusieurs minutes, pensez à vérifier vos spams.



Ça y est, votre espace personnel est créé !

FOCUS

LES DÉCHETTERIES DU SMDO : UN SERVICE DE PROXIMITÉ AU QUOTIDIEN

Une déchetterie permet aux particuliers de déposer des déchets qui ne peuvent pas être collectés via le circuit classique des ordures ménagères, en raison de leur volume, de leur quantité ou de leur nature.

Sur place, les déchets doivent être triés et déposés dans des contenants spécifiques afin de favoriser leur valorisation. Les déchetteries constituent ainsi un maillon essentiel de la gestion des déchets et du recyclage.

UN SERVICE À MOINS DE 10 MINUTES

Avec son réseau de 51 déchetteries réparties dans tout l'Oise, le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO) garantit aux habitants un accès rapide et pratique : une déchetterie se trouve à moins de 10 minutes de chez soi pour la grande majorité des usagers. Cette proximité facilite le tri et encourage les bons gestes au quotidien.

Sur le territoire, la déchetterie est implantée dans la zone industrielle de Brenouille (allée des Artisans). D'autres déchetteries à proximité de la CCPOH sont accessibles aux particuliers : Barbery, Creil, Villers-Saint-Paul, Verberie, Estrées-Saint-Denis, Compiègne-Mercières, Laigneville et Longueil-Sainte-Marie.

MODE D'EMPLOI

L'accès aux déchetteries est simple et gratuit. Il s'effectue sur présentation d'une carte d'accès nominative et sous le contrôle des agents présents sur site.

Chaque usager peut déposer jusqu'à 4 m³ de déchets par jour, avec une limite de 52 passages par an. Sur place, les agents accompagnent les usagers et les orientent vers les différentes filières : déchets verts, encombrants, gravats, équipements électriques, etc.

Demandez votre carte de déchetterie gratuitement :

www.smdoise.fr/demande-de-carte/

CHIFFRES CLÉS 2025

- 44 800 visites sont recensées sur la déchetterie de Brenouille pour 4 725 tonnes de déchets occasionnels collectés (soit une moyenne de 105,46 kg/visite) ;
- La contribution versée au SMDO par la CCPOH pour la gestion des déchetteries (accueil des usagers, transport et traitement des déchets) s'élève à 1 077 000 € (soit 30,96 €/habitant).

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du mardi au samedi :

9h - 12h et 14h - 18h

Dimanche :

9h - 12h

Fermeture les lundis et jours fériés

Plus d'informations au 03.44.09.67.11
ou sur www.smdoise.fr.

LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS



En 2026, votre intercommunalité fait évoluer la collecte des déchets verts.

CE QUI CHANGE CETTE ANNÉE ?

Pendant la période estivale, la collecte des déchets verts sera réalisée **du 13 juillet au 24 juillet 2026 et du 10 août au 21 août 2026**.

Pour connaître vos dates de collecte, consultez le calendrier de collecte disponible sur notre site : www.ccpoh.fr

QUE FAIRE DE VOS DÉCHETS VERTS PENDANT LES PÉRIODES D'INTERRUPTION DE COLLECTE ?

Plusieurs solutions s'offrent à vous pour valoriser vos déchets verts :

- dépôt en déchetterie,
- valorisation à domicile, grâce au compostage individuel ou collectif (informations sur les modalités de vente de composteurs disponibles sur notre site),
- pratique du mulching ou encore le paillage.

NOUVEAUTÉ

TOUS EN SELLE, AVEC LA CCPOH !

LA CCPOH BOOSTE VOS DÉPLACEMENTS AVEC LA LOCATION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

Pour encourager les mobilités douces et faciliter vos trajets du quotidien, votre intercommunalité met à votre disposition un service de location de vélos à assistance électrique (VAE). Une solution simple, écologique et particulièrement abordable pour tester un nouveau mode de transport !

UNE SOLUTION PERFORMANTE ET CLÉ EN MAIN

Vous hésitez à passer au vélo pour aller travailler, faire vos courses ou vous balader ? C'est le moment de sauter le pas. La CCPOH vous propose une flotte de vélos électriques modernes, confortables et performants, affichant une autonomie d'environ 120 km.

Pour s'adapter à vos besoins, les contrats de location sont flexibles et s'étendent de 1 à 6 mois.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Ce service de proximité s'adresse à toutes les personnes majeures résidant dans l'une des communes du territoire : Angicourt, Bazicourt, Beaurepaire, Brenouille, Cinqueux, Les Ageux, Monceaux, Pontpoint, Pont-Sainte-Maxence, Rhuis, Rieux, Roberval, Sacy-le-Grand, Sacy-le-Petit, Saint-Martin-Longueau, Verneuil-en-Halatte, Villeneuve-sur-Verberie.

DES TARIFS TRÈS ATTRACTIFS

1 MOIS

20 €

3 MOIS

50 €

6 MOIS

75 €

COMMENT RÉSERVER ?

- 1 Inscrivez-vous en ligne :
Rendez-vous dès à présent sur ccpoh.fr, rubrique « Mobilités » pour réserver votre vélo à assistance électrique et téléverser vos documents justificatifs.
- 2 Validation :
Vous recevez une confirmation de réservation par e-mail.
- 3 Livraison :
Notre prestataire prendra contact avec vous pour confirmer la date de remise de votre vélo.

UNE QUESTION ?



02.52.62.24.75 (du lundi au vendredi)

veloccpoh@fleeta.fr



ÉRIC HAZOUT

Washwash laverie automatique
à Pont-Sainte-Maxence
20 rue Henri Bodchon

ACCOMPAGNÉ PAR LE SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DANS LA STRUCTURATION DE SON PROJET

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER VOTRE ACTIVITÉ ET L'HISTOIRE DE VOTRE ENTREPRISE ?

J'ai toujours aimé l'entreprenariat et la création de marque. Je viens de lancer une marque de laverie automatique, nommée Washwash laverie automatique, qui se veut connectée et surtout extrêmement simple d'utilisation. Machines super essorantes, sècheurs dernière génération, lessive injectée et incluse dans le prix. La machine injecte la juste dose de lessive en fonction du poids présent dans le tambour. Cette laverie est la première d'une longue série, enfin je l'espère !

POUR QUELLES RAISONS AVEZ-VOUS SOUHAITÉ VOUS LANCER DANS CETTE ACTIVITÉ ?

Mon concept est essentiellement basé sur la réponse à un besoin local mais également sur sa capacité à matcher avec les commerces avoisinants. Je souhaite que cette activité rende un réel service de proximité aux habitants.



FRANÇOIS VIEILLE

Le Boston
à Pont-Sainte-Maxence
311 rue Pasteur
06.83.27.75.68

ACCOMPAGNÉS PAR LE SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DANS L'OBTENTION D'UN PRÊT D'HONNEUR (10 000 €)

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER VOTRE ACTIVITÉ ET L'HISTOIRE DE VOTRE ENTREPRISE ?

Je travaille dans le métier depuis plus de 20 ans et j'ai déjà été à mon compte pendant près de trois ans sur Pont-Sainte-Maxence, une expérience qui m'a conforté dans mon envie d'entreprendre à nouveau. Lorsque l'opportunité de reprendre ce bar s'est présentée, je n'ai pas hésité.

Il s'agit d'un bar PMU FDJ implanté sur la commune depuis près de 30 ans, véritable lieu de convivialité apprécié des habitants.

POUR QUELLES RAISONS AVEZ-VOUS SOUHAITÉ VOUS LANCER DANS CETTE ACTIVITÉ ?

Habitant de la commune, j'ai rapidement vu le potentiel de cet établissement. La création prochaine de 70 logements, l'arrivée de l'entreprise GPA et la présence de plusieurs sociétés à proximité m'ont conforté dans l'idée qu'il s'agissait d'un beau projet à développer. Le local est également spacieux et je souhaite le réaménager à mon image afin que les clients s'y sentent pleinement bien.

CHEFS D'ENTREPRISE, DES AIDES SUR MESURE

Le service développement économique de la CCPOH propose un accompagnement global du chef d'entreprise. Notre intervention porte également sur la recherche et le montage de vos dossiers d'aides financières :



Prêt d'honneur

De 10 000 € à 25 000 € à taux 0 %, il peut financer votre stock ou votre trésorerie ce qui constitue un parfait levier pour l'obtention d'un prêt bancaire professionnel.

Amélioration du commerce

Subvention de 40 % pour les travaux réalisés au sein de votre commerce (enseigne, revêtements sols et murs, chauffage...).

Commerce ambulant

Subvention de 40 % pour l'achat ou la transformation d'un véhicule constituant votre point de vente (food truck, camion de tournées...).

Achat de matériel professionnel

Subvention de 20 % sur vos achats de machines de production et/ou de matériel professionnel.

En 2025, la CCPOH a permis l'obtention de près de 350 000 € d'aides financières pour les chefs d'entreprises du territoire !

L'ENTREPRENEUR C'EST VOUS



Le soutien c'est nous

La CCPOH à vos côtés au quotidien

ccpoh.fr